

Réunion « déconfinement » Administration/OS - 29/04/2020

Virginie Rocher

Mise en place de ce groupe de travail le 21 avril, par Marie Villette. Coordination confiée au Bureau Santé et Sécurité au travail (BSST)

Aujourd'hui 29 avril, 2^e réunion concernant le document sur le projet de lignes directrices de reprise.

Cette réunion est destinée à discuter et amendé amender le document transmis aux OS.

Présentation rapide du document :

Suite à l'intervention du premier ministre le premier phasage allant jusqu'au 7 juin est rectifié au 7 juin est reporté au 2 juin pour la reprise en présentiel.

Reprise progressive : pathologies, enfants, transports, protection des personnels (fiches, kit de préconisations avec 4 masques pour les agents SCN, DRAC, AC), accompagnement individualisé des agents..)

Intersyndicale, Valérie Renault

Rappel d'un agenda chaotique, quelles dates : OS ont saisies la directrice de cabinet le 15 avril, le MCC a rendu le 22 avril à Castex un scénario de reprise, les OS n'en ont pas connaissance ; alors que des chantiers comme l'Hôtel de la marine et Notre dame ont repris.

Problème de loyauté et de sincérité dans le dialogue

Pour exemple : Guide de reprise archéo envoyé aux agents de l'inrap sans concertation

Pas de retour des scénarii envoyés au ministère.

Un vrai problème politique et qui coordonne au ministère la reprise ? Et au vu de ce qui se passe, quelles sont les marges de manœuvre de ce GT ?

CFDT, Alain Morel

Demande d'une vraie politique forte du ministère,

Existence de beaucoup d'établissements tentés de faire à leur « façon »

Sud, Tahar ben Redjeb

Vu le retard du ministère beaucoup d'EP se mettent en place pour la reprise sans attendre les résultats de ce groupe de travail

FSU, Frédéric Maguet

Pour compléter le préambule de Valérie Renault, au nom de l'intersyndicale : nous faisons tous le constat d'un manque de visibilité et d'une impression de « bazar » au sommet.

L'administration a trop tendance à reporter la responsabilité de la réouverture sur les encadrants intermédiaires, les grands oubliés des instructions ministérielles, voire sur les agents eux-mêmes

Il ne faut pas laisser les agents en quasi-abandon (reprise ou non)

Déconfinement ne signifie pas retour à la normale, les organisations du travail ont changé. Et une reprise ne doit pas signifier un retour à avant le confinement tout particulièrement dans les endroits où les situations de travail étaient extrêmement dégradées. Là encore il faut une volonté politique du ministre.

Isabelle GADREY

Pas de mandat pour répondre, c'est une réunion technique sur le document.

FSU, Marie-Hélène Thiault

Nécessité d'une organisation en centrale qui permettrait qu'au 11 mai tout le monde soit équipé et que les DRAC et SCN ne se demandent pas comment ils doivent fonctionner

Virginie Rocher

Première dotation des agents de centrale, des SCN et des DRAC de quatre masques lavables ré-utilisables distribués aux agents

Sud, Cédric Roms

Il n'y a aucun planning ni aucune date fixée pour la réouverture des établissements au public, notamment des musées

Le projet de lignes directrices ne concerne que le présentiel en bureaux, pas les activités face public ni les chantiers

CGT, Valérie Renault

Sur le document, le vocabulaire employé est important et doit être précisé (déconfinement, reprises en présentiel, etc.)

Question dialogue social, un certain nombre de choses concerne le CTM, l'organisation des services, d'autres choses ne dépendent pas de nous mais du privé (les chantiers, etc.)

Reprendre les strictes prérogatives du CHSCTM, la responsabilité administrative de l'employeur se pose, rien n'est fait dans ce document pour redonner de la confiance, notamment pour l'encadrement intermédiaire

Dans l'introduction, il faut déjà envisager la possibilité d'une deuxième vague

Il faut un préalable qui dise « pourquoi on reprend »

Les missions essentielles ont été très mal définies au début, c'est le moment de le faire

Sont essentiels : l'autorité politique, la médecine, les ISST

Qu'est-ce qui doit être remis en présentiel ou en télétravail avec dotation informatique

Sur le travail à distance, on a atteint des conditions de travail qui ne sont pas acceptables en termes de sous-équipement

L'encadrement intermédiaire demande à chaque agent « est-ce que tu veux reprendre ? » ce n'est pas sérieux

CFDT, Alain Morel

Il faudrait un tableau très simple : en fonction de telle problématique, quelles sont les recommandations techniques (en terme de nettoyage, désinfection des locaux, etc.)

Sud

Tahar ben Redjeb

Ce document devrait avoir une autre architecture, il devrait commencer par une analyse des conditions de travail pendant le confinement, que ce soit en présentiel ou en TAD

Sinon on fait pas cette analyse, le document risque d'être un catalogue de bonnes intentions

Ensuite : examiner toutes les conditions de sécurité liées à la reprise d'activité (ex : les chantiers MH et archéo)

Il faudrait cadrer ce groupe, combien de temps va-t-il durer ? combien de séances ? etc.

Il ne faut pas que les établissements rédigent leur propre guide de reprise.

Cédric Roms

On demande que les gardes d'enfant soient maintenues jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les parents qui ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école.

Préciser toutes les modalités de nettoyages et désinfection, comment ça se passe pour les bureaux partagés, définir les besoins en masques

FSU, Nelly le Meur

Dans le texte : faire attention aux dates indiquées, de plus les dates de l'état d'urgence sanitaire ne sont pas mentionnées

Ce document n'est qu'une ébauche, des amendements vont être envoyés par messagerie

Il y a des questionnaires intrusifs pour la vie privée des agents qui se mettent en place dans des DRAC sans que la médecine de prévention ait été mise dans la boucle

Faire référence au texte du Haut conseil de la santé publique du 24 avril

Il faut un tableau de préconisations sanitaires à minima basée sur les préconisations du Haut conseil

La climatisation pose de vrais problèmes pour un retour sur site des agents, d'autant que l'été approche

En plus, Il serait bon de mettre en annexe la liste des pathologies qui définissent les personnes vulnérables

Virginie Rocher

On va préciser les situations qui permettent aux agents de rester en ASA

On va travailler sur des fiches à partir des préconisations du Haut conseil de la santé publique

CGT

Roxanne Sirven

On ne peut pas laisser la charge aux établissements de construire des consignes de santé sans préconisations précises

Dans ce document on est encore très loin

Risque qu'on voit apparaître des règles qui ne soient pas communes
Pour les ASA, il faudrait préciser la notion de « proche aidant », cadre réglementaire

FSU, Marie-Hélène Thiault

Il faut évoquer une sortie du confinement plutôt qu'une reprise d'activité pour la première période

L'idée de progressivité (PCA 1, 2, 3) doit être mieux articulée

Il faut que tous les agents qui n'ont pas la possibilité de retourner en présentiel ni télétravailler puissent continuer à être en ASA à partir du 11 mai

Que fait-on des fiches du ministère du travail, est-il envisageable que la médecine de prévention fasse un travail d'adaptation à nos situations

UNSA, Jean Chapelon

Les commandes de masques et d'autres équipements doivent concerner tout le champ ministériel y compris les établissements publics

CGT, Valérie Renault

Sur les bureaux : abandonner les normes de surface de France Domaine et se reporter à celles du ministère du travail (normes NFX35-102)

Est-ce que les locaux sont réouverts ? il n'y a pas de calendrier de réouverture.

Comment va fonctionner le système de paniers repas ?

Les missions essentielles sont définir précisément, il faut anticiper une 2^e vague de confinement (en espérant que cela n'arrive pas mais au vu des nouvelles ce qui risque de demeurer)

Outils partagés : il faut définir de manière très précise l'utilisation des véhicules de service et leur désinfection après chaque utilisation, et si ce n'est pas possible trouver une autre solution

Comment est mis en application le travail en alternance dans chaque service ?

Quelles sont les missions essentielles pour les entreprises extérieures ? C'est au donneur d'ordres de les définir.

Quelles sont les séquences de travail (7 juin, 15 juin, etc.) ?

Rien sur le spectacle vivant, sur le livre

Virginie Rocher

Les dates à retenir sont le 11 mai au 2 juin pour la première phase de reprise

CFDT, Marielle Doridat-Morel

Il faudrait que le document soit plus précis en matière de télétravail compte tenu des réticences de certaines directions

Sud, Tahar ben Redjeb, Cédric Roms

Dialogue social doit être réaffirmé

Matériel informatique commandé mais pas arrivé, pourquoi ?

Des inconnues avec la carte des départements avec les codes couleurs vert ou rouge annoncée par le Premier ministre (enfants, musées dits petits...)

Un lien social à reconstruire dans les collectifs de travail

Demande que les ASA pour garde d'enfants soient prolongées jusqu'à fin d'année scolaire

Ne pas oublier les collègues du MCC en territoriale comme en archives départementales

CGT, Roxane Sirven

Danger : pas de règles communes pour l'ensemble du périmètre ministériel

Transport pas que stress mais surtout risque sanitaire

Faire une évaluation du travail, la capacité d'accueil des locaux dans des garanties sanitaires

Impliqué davantage ISST et médecine de prévention dans ce document

CGT, Valérie Renault

Pour le 5 mai date prévu du CTM où doit être présentée cette directive, ce n'est pas sérieux

Reprise par vague pas évoquée dans le document

Quel suivi médical sur toute la période et à venir ?

Questions récurrentes des OS :

Quid dotation informatique, clés VPN, ponts téléphoniques ?

Mise à jour DUERP avec risque pandémie

Bilan du confinement sur les conditions de travail (CHSCT M du 22 avril) redemander, tant les présentiels que confinés

Peu de réponses de l'administration :

Acté le fait d'annexes (type fiche pratique) travaillées sur la base des recommandations du Haut conseil santé du 24 avril

Implication plus grande des ISST et des MP

Le suivi médical des agents sera renforcé

Dans le document : sera revu la référence « management » trop floue

La circulaire « informatique » sera revue avec les OS

A admis un travail dégradé pour les agents

Elle fera remonter les interrogations des OS sur la politique du ministre en matière de confinement et déconfinement (voir au début de ce CR) et de la date prématurée du CTM